

Bonn où il a été accrédité auprès de la Haute commission alliée et où il peut être en relation avec les hauts fonctionnaires allemands. Il va à Berlin occasionnellement où se trouve maintenant le capitaine O'Hagan. Nous ne sommes pas très certains qui sera nommé à Berlin après le départ pour Bonn du général Pope.

M. FLEMING: Quel sera le statut de celui qui demeurera à Berlin?

M. HEENEY: Il fera partie du personnel du général Pope avec bureau à Berlin. Actuellement, le général Pope remplit simultanément les fonctions de chef de la mission militaire canadienne à Berlin et du représentant du Canada accrédité auprès de la Haute commission à Bonn.

M. CÔTÉ: N'y avons-nous pas une mission militaire?

L'hon. M. PEARSON: Oui, nous en avons une. [Mais] Nous ne rappelons pas la mission militaire. Le général Pope est passé à Bonn, mais nous avons encore un officier à Berlin. Le général Pope passera la majeure partie de son temps à Bonn.

M. CÔTÉ: Comment pouvons-nous avoir une mission militaire avec une seule voiture de gare?

M. STICK: C'est pour assurer la liaison seulement.

Le PRÉSIDENT: La question du traité de paix avec l'Allemagne est toujours considérée, particulièrement dans mon comté et par mes constituants, comme un affront à notre orgueil national. Évidemment, la Russie est à l'origine de la situation et il était stipulé que le Canada n'y participerait en aucune façon. Cependant, l'on pense que la Grande-Bretagne et les États-Unis auraient dû aider un plus le Canada en ce qui regarde le traité de paix qui sera bientôt discuté. Les raisons en sont simples et bien compréhensibles. Dans deux grandes guerres, le Canada a versé beaucoup de sang et dépensé beaucoup d'argent dans le but d'aider à régler des questions pratiquement toutes européennes à l'époque. Ce sentiment est vraiment très fort. Ne pourrions-nous obtenir plus d'appui en ce sens?

L'hon. M. PEARSON: Je pense que nous n'avons pas trop à redire sur ce point actuellement. Nous avons bien défini notre attitude. Si une conférence de paix dans le but d'élaborer un traité de paix avec l'Allemagne est tenue, le Canada y participera en qualité de membre actif. Tout le monde s'y attend. Même la Russie, je crois, a accepté l'idée. De plus, le Conseil des ministres des Affaires étrangères, lorsqu'il fonctionnait en tant qu'organisme, a réclamé le droit d'établir les préliminaires du traité de paix, de sorte que lorsque la conférence de paix proprement dite se réunira, il existera un programme, un peu plus qu'un ordre du jour—

M. FLEMING: Un plan détaillé?

L'hon. M. PEARSON: Nous avons accepté cela, mais nous avons également insisté sur le fait que nous ne serions liés par rien de ce qu'ils avaient fait. Nous devons être complètement libres lorsque la conférence se réunirait et du fait de nos relations amicales avec Londres, Washington et Paris, nous devons être tenus au courant de tout ce qui se passait. Cette entente a été respectée. Nous n'avons aucune plainte à formuler, surtout qu'aucune discussion n'a été entamée avec la Russie dans le but d'élaborer un traité de paix avec l'Allemagne, durant les huit ou neuf derniers mois.

M. CÔTÉ: Monsieur le président, je suis désolé de poser cette question au Ministre, mais je pense qu'elle est de la plus haute importance. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, je crois que nous sommes la tranche de jambon entre les